



Eclosion d'une nouvelle urbanisation de civilisation de la ville de Kinshasa

Mubaya Beya Nestor^{1,4}, Mfuamba Mulumba Jean-Pierre¹, Lushiku Ndabuisha Sylvain¹, Mbombo Ilunga Sylvie¹, Umba di M'balu Joachim^{1,2,3}

¹ Université Pédagogique Nationale (UPN) B.P. 8815/Kinshasa-Ngaliema, RD Congo.

² Université Loyola du Congo (ULC), 7 avenue Père Boka, Kinshasa, B.P. 3724/Kinshasa-Gombe, RD Congo

³ Université Président Joseph Kasa Vubu (UKV), B.P. 314 Boma/Kongo Central

⁴ Institut Géographique du Congo (IGC), B.P. 3086, 106, boulevard du 30 Juin, Gombe-Kinshasa, RD Congo

Auteur correspondant : téléphone : +243 822 248 733 et +243 897 754 781.

Abstract

The vast majority of Kinshasa's communes—and the neighborhoods within them—lack modern, planned urbanization. Instead, they are settlements that are "urban" only in a territorial sense; they are spontaneous, informal neighborhoods lacking essential urban functions, infrastructure, and amenities—essentially hubs of poverty-stricken settlement dominated by squatter-style living.

Furthermore, Kinshasa, with its humid tropical climate, suffers from severe flooding during every rainy season. It is evident that across the city's 24 communes, the prevailing development pattern remains merely territorial and administrative. Twenty-three of these communes are either semi-urbanized, largely undeveloped, or—worse—characterized by an "urban-rural" mix; these latter areas alone account for 94% of the city's urban footprint.

Only by overcoming the scourge of environmental degradation can Kinshasa shine as a global megacity and a crucible for a new, better world—for itself, for the nation, and for humanity as a whole.

Kinshasa is defined by stark contrasts: on one hand, there is a genuine city—a metropolis and megacity in terms of urban planning—representing the "bright face" of this former outpost turned capital; on the other, there is a stronghold of "poverty urbanization" dominated by squatter-like communes lacking proper planning—a reflection of a nation ranked among the world's poorest.

This study posits that ethical values can only be preserved through the emergence of a new universal civilization, with the Congo rising as its cradle and bastion.

Keywords: Emergence, new urbanization, civilization, city of Kinshasa.

Résumé

La forte majorité des communes de Kinshasa et à leur sein, des quartiers, ne connaissent pas une urbanisation moderne et planifiée. Ce sont plutôt des agglomérations dites urbaines au sens territorial du terme, mais spontanées, des quartiers informels, sans fonctions vitales véritablement urbaines, ni infrastructures et équipements urbanistiques, se réduisant à des pôles de peuplement de la pauvreté où triomphe les squattings.

En outre, la ville de Kinshasa, au climat tropical humide, est à chaque saison pluvieuse, victime de graves inondations pluviales. Il est constaté que dans la ville de Kinshasa, qui compte 24 communes, l'aménagement

prédominant est resté de type territorial et administratif urbain. 23 communes sont soit semi-urbanisées, soit presque non urbanisées, pire urbano-rurales. Ces dernières forment à elles seules 94% de l'espace urbain.

C'est seulement à ces conditions que la ville de Kinshasa affranchie du règne des atteintes écologiques rayonnera comme mégapole mondiale et creuset d'un monde nouveau et meilleur, pour elle, pour sa nation et pour l'humanité toute entière.

Kinshasa est sous l'emprise de forts contrastes : d'un côté, certes une véritable ville, Métropole et Mégapole dans le sens d'un aménagement urbanistique, c'est la façade de lumière de cette ancienne station devenue capitale ; de l'autre côté, c'est la citadelle de l'urbanisation de pauvreté où prédominent les communes-squattings sans un véritable aménagement urbanistique, c'est la façade, miroir d'une Nation elle aussi classée parmi les plus pauvres du monde.

La présente étude est convaincue que seule l'éclosion d'une nouvelle civilisation universelle don't le Congo se hissera comme berceau et bastion peut sauvegarder les valeurs éthiques.

Mots clés : Eclosion, urbanisation nouvelle, civilisation et ville de Kinshasa

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.23281123>

1 Introduction

La forte majorité des communes de Kinshasa et à leur sein, des quartiers, ne connaissent pas une urbanisation moderne et planifiée. Ce sont plutôt des agglomérations dites urbaines au sens territorial du terme, mais spontanées, des quartiers informels, sans fonctions vitales véritablement urbaines, ni infrastructures et équipements urbanistiques, se réduisant à des pôles de peuplement de la pauvreté où triomphe les squattings.

Dans ces conditions, s'explique le triomphe total de l'extension, de l'étalement anarchique de la ville, à la base, les pouvoirs publics qui sont les principaux coupables de cet étalement urbain.

En outre, la ville de Kinshasa, au climat tropical humide, est à chaque saison pluvieuse, victime de graves inondations pluviales. Plus de Trente mille ans (Van Moorsel, 1968), après l'arrivée de l'Homme dans la Région de Mpumbu, les inondations sont là, éternelles, sur cette plaine marécageuse, émergée du fond de ce lac fluvial longtemps évidé, le nombre des catastrophes n'a fait qu'augmenter, l'urbanisation de pauvreté massive, la croissance démographique explosive et mal contrôlée, l'urbanisation galopante spontanée, non planifiée et incontrôlée avec une spirale des agglomérations informelles ou squattings si dominants, la dégradation rapide de l'environnement, le maintien des mentalités rétrogrades compromettant la culture environnementale et la conscience patriotique, le changement irresponsable dans les pratiques culturelles chez les citoyens détribalisés, l'effondrement des valeurs d'éthique et notamment de l'autorité d'Etat, l'hostilité à l'éducation relative à l'environnement et à l'application de la Législation environnementale, le déficit ou l'absence de l'information notamment l'information climatique, météorologique et limnométrique, la défaillance des infrastructures et équipements protégeant les sites contre les atteintes pluviales, de l'instabilité des institutions en place, les crises économiques, socio-culturelles et écologiques

Il est constaté que dans la ville de Kinshasa, qui compte 24 communes, l'aménagement prédominant est resté de type territorial et administratif urbain. 23 communes sont soit semi-urbanisées, soit presque non urbanisées, pire urbano-rurales. Ces dernières forment à elles seules 94% de l'espace urbain.

C'est ce qui explique le paysage urbain actuel.

Alors, on se pose la question de savoir que peut-on attendre d'une ville de faible urbanisation du reste construite sur une vaste plaine marécageuse, transformée en une agglomération urbaine avec de l'insalubrité et une prolifération des constructions anarchiques ?

La responsabilité de l'Etat devra être assumée à travers l'existence des stratégies pratiques de la prévention des atteintes écologiques que sont notamment l'urbanisation totale moderne, planifiée des communes et sites précaires de Kinshasa, l'Eradication de l'urbanisation de la pauvreté massive, l'urbanisation moderne et planifiée de Kinshasa intégrée au Plan de développement durable du territoire national, la réévaluation intégrée et durable de l'éducation relative à l'environnement de la population de la ville de Kinshasa et enfin la réforme et l'application impérieuse de la législation environnementale.

C'est seulement à ces conditions que la ville de Kinshasa affranchie du règne des atteintes écologiques rayonnera comme mégapole mondiale et creuset d'un monde nouveau et meilleur, pour elle, pour sa nation et pour l'humanité toute entière.

2 Généralités

Le système de gestion d'un écosystème consiste à prendre ou à inclure l'analyse de préoccupations environnementales et à garantir fondamentalement la promotion durable de la qualité de l'environnement. Ces préoccupations environnementales ci-dessous contribuent à l'éclosion d'une nouvelle urbanisation de civilisation.

2.1 Urbanisation totale moderne, planifiée des communes et sites précaires de Kinshasa

Pour que les entités territoriales soient retenues ou considérées comme communes et quartiers de Kinshasa, il faut qu'elles soient suffisamment vastes pour exercer réellement les fonctions économiques, socio-culturelles et écologiques. Ce qui n'est pas le cas pour certaines d'elles.

Pour prévenir l'extension incontrôlée et anarchique totale de la ville de Kinshasa, victime de l'urbanisation galopante irresponsable et son étouffement, s'impose cette nécessité de préserver encore les deux vastes communes (urbano-rurales de Maluku et Nsele comme des aires naturelles protégées) sous le statut double des terres essentiellement classées (c.-à-d. à vocation écologique) et une petite partie sera soumise à l'exploitation économique (forêts protégés selon le code forestier). L'étape de l'urbanisation de ces deux communes n'interviendra que lorsque les autres communes seront réellement urbanisées avec évaluation environnementale c.-à-d. avec l'étude d'impact sur cette urbanisation. D'où la nécessité par l'Etat de créer l'office d'édification des agglomérations appelée Agence congolaise des Agglomération, l'ACA et d'assurer l'aménagement, la réhabilitation, la modernisation et la protection planifiée et intégrée des infrastructures et équipements de prévention que sont les ouvrages hydrographiques, les ouvrages hydrauliques et les ouvrages de voirie et de drainage des eaux.

2.2 Eradication de l'urbanisation de la pauvreté massive

L'urbanisation de pauvreté massive, symbole d'une société divisée en classes juxtaposées de Kinshasa est une catastrophe hydro climatiques à Kinshasa. Par conséquent, pour la prévenir, il faut :

2.2.1 La promotion intégrée de la logique économique.

Il s'agit :

- De développer les activités de production, d'échange des services et de communication pour augmenter les ressources naturelles et mobiliser ces ressources pour les affecter au domaine des infrastructures dont le réseau de voirie et drainage ;
- De créer, dans chaque commune de Kinshasa, des activités urbaines. Ici, chaque commune doit se transformer réellement en pôle économique et cesser d'être un pôle de la main d'œuvre seulement ou un pôle de peuplement ou une agglomération informelle. Bref chaque commune doit contribuer réellement à la prospérité économique de la Nation congolaise.

- D'éradiquer la présence des activités rurales dans la ville de Kinshasa, source de la présence massive et majoritaire des populations rurales, par conséquent de l'urbanisation de pauvreté massive. Bref les communes doivent développer les activités économiques réellement urbaines ;
- De développer un modèle de développement économique endogène centré sur la production interne, moins orienté vers le marché mondial, source des crises économiques ruineuses.

2.2.2 La satisfaction durable et intégrée des besoins sociaux de base de toutes les couches de la population

Assainissement, alimentation ou sécurité, transport, soins médicaux, éducation, emploi, information et communication, loisirs sains, créatif et récréatif, l'habitat. Cette satisfaction se dit intégrée car la promotion de l'un des personnes garantit la promotion de l'ensemble de ces besoins. C'est en réalité l'amélioration de la qualité de vie de toutes les couches de la population.

2.2.3 La logique de la préservation de ressources naturelles

La logique de production et d'échange c-à-d la logique économique qui garantit la logique sociale n'est possible que si les ressources naturelles existent. Dans la ville de Kinshasa, outre l'homme qui est aussi une ressource (d'où la logique sociale), il y a l'eau, les sites naturels notamment à Maluku et Nsele, l'air, le sable, les carrières, les forêts, les aires protégées(industries touristiques à Bombo-Lumene, Lola la Bonobo etc), les rivières et étang etc.

2.3 Urbanisation moderne et planifiée de Kinshasa intégrée au Plan de développement durable du territoire national

Pour illustrer la nécessité de cette urbanisation, réalité si évidente sur le terrain urbain de la capitale congolaise, on se réfère au géographe urbaniste jésuite belge Jacques Denis (1958) : « L'essor urbain doit être préparé, organisé et coordonné à la mise en valeur des régions rurales. Il est normal que sur la voie la ville soit en proie encore faut-il que la campagne reste dans le sillage. La solidarité entre citadins et ruraux étant brisée, les deux groupes subissent les néfastes effets ».

Cette citation signifie que pour résoudre les problèmes qui se posent dans les villes notamment Kinshasa, il faut en faire autant dans le milieu rural.

La présente étude se fonde sur le postulat selon lequel la réalisation des projets d'infrastructures en général, le réseau de voirie et drainage en particulier pour prévenir les atteintes environnementaux dans la ville de Kinshasa est tributaire de la suppression de la prolifération incessante, dangereuse, ruineuse et prédatrice des entités territoriales nationales. Cette prolifération est source de la pléthore des groupes dirigeants prédateurs et parasites et de gaspillage insolent des ressources nationales et du cercle vicieux de sous-développement chronique. La présente étude affirme :

- Réduire le nombre des provinces de 26 à 6, comme en 1960. Ce qui va entraîner la réduction d'autres entités : districts, territoires, collectivités etc
- Réduire le nombre de districts de 32 à 23
- La suppression du statut de la personnalité juridique et politique des provinces qui redeviennent de simples circonscriptions administratives.

Le désenclavement total et permanent des entités territoriales nationales et l'amélioration effective de la qualité de vie des populations congolaises doivent être effectifs c'est-à-dire prévenir les migrations, l'exode rural et les déplacements des populations vers la ville de Kinshasa. Dans ce contexte, la présente étude affirme ces mécanismes suivants :

- Le regroupement des centres et villages dans des zones selon les critères rigides de viabilité économique, socio-culturelle et écologique
- L'implantation des populations congolaises dans ces zones viables
- La détermination des objectifs économiques socioculturels et écologiques à ces populations pour les fixer dans ces zones et leur éviter de migrer vers la ville de Kinshasa

- La satisfaction des besoins sociaux de base de toutes les populations congolaises par les pouvoirs publics et par elles-mêmes
- La conservation durable des écosystèmes naturels pour pérenniser la logique économique et la logique sociale

2.4 Réévaluation intégrée et durable de l'éducation relative à l'environnement de la population de la ville de Kinshasa

Pour illustrer suffisamment l'importance capitale de l'éducation relative à l'environnement dans la prévention des atteintes pluviales en particulier, la promotion des valeurs d'éthique, du bien-être de la population et de la qualité de l'environnement en général doivent être de mise.

Dans le contexte de la présente étude, il existe trois programmes :

- Réussir à transmettre à la population les 3 catégories des valeurs vitales ou fondamentales et la pousser à les appliquer. Il s'agit des valeurs d'éthique (la conscience patriotique, la culture environnementale), les valeurs matérielles(le bien-être ou la qualité de vie de sur la population urbaine), les valeurs écologiques(la qualité de l'environnement urbain).

2.5 Réforme et l'application impérieuse de la législation environnementale

La législation environnementale reste l'une des solutions principales de la prévention des atteintes pluviales dans la ville de Kinshasa. « Les hommes, affirmait le célèbre juriste colonial belge Antoine Sohier (1952) ne s'infligent pas gratuitement des contraintes. C'est lorsqu'ils constatent certains besoins sociaux, certaines difficultés de la vie en commun que consciemment ou non par l'intervention d'un législateur ou l'adoption d'un usage, ils créent la règle du droit commun.

Les lois qui font l'obligation à garantir l'aménagement, la réhabilitation, la modernisation, la protection durable des ouvrages de voirie et de drainage et à l'assainissement du milieu doivent plus éducatives, plus claires, application impérieuse et rigoureuse du droit environnemental, suffisamment et largement connues de l'opinion publique, opposables à tous, étroitement liées autres, suivi et d'évaluation des réformes et application de la législation environnementale, contraignantes à la fois assez persuasives et dissuasives.

3 Méthodologie

La méthode d'observation nous a permis de palper du doigt les réalités sur le terrain par des visites et enquêtes dans les différentes communes de Kinshasa. Nous avons pris en compte tous les problèmes, tous les éléments et toutes les solutions jugées durables, mais alors préventives pour éviter l'auto construction souvent anarchique et de l'extension incontrôlée ou spontanée de la ville sur fond hideux des squattings.

La méthode d'évaluation environnementale nous a permis de déterminer déjà en amont dès la conception de l'étude, les impacts durables de cette dernière sur la promotion durable de l'urbanisation moderne et planifiée de la ville.

Les techniques documentaires et précisément la bibliothèque de l'Institut Géographique du Congo avec ses monographies des Communes de Kinshasa et les Archives Nationales où se trouve retracée l'histoire de l'aménagement de la capitale congolaise nous ont aidés à fournir des données.

A ces techniques s'ajoutent nos différents contacts directs et si enrichissants avec la population locale dont la description des constructions anarchiques nous ont permis de construire notre réflexion.

4 Résultats

4.1 Données observées

La situation actuelle de l'aménagement classe les communes de la ville de Kinshasa en 4 catégories suivantes :

- 1^{ère} catégorie : Commune urbanisée : la commune de la Gombe
- 2^{ème} catégories : Commune semi urbanisée : Limete, Lemba, Matete, Ndjili, Bandalungwa, Kalamu, Ngaliema, Kitambo
- 3^{ème} catégorie : Commune faiblement ou peu urbanisée : Kasa-Vubu, Ngiri-Ngiri, Barumbu, Kinshasa, Lingwala
- 4^{ème} catégorie : Commune non urbanisée ou très faiblement urbanisée : Selembao,(cité verte), Kinsenso, Masina, Kimbanseke, Bumbu, Ngaba, Mont Ngafula(Cité Maman Mobutu, Kimwenza), Maluku (camp Siderna), Nsele(Daipn, Sosider, camp Ceta, aéroport Ndjili)

Il faut noter que cette classification n'est que schématique, la réalité sur le terrain urbain est plus complexe, plus macabre et confus étant donné le niveau de dégradation atteint par un grand nombre des quartiers théoriquement urbanisés. Cette faible urbanisation est liée à la défaillance du réseau de voirie, drainage et assainissement (très faible taux de revêtement), à la dégradation très avancée de cette voirie urbaine ; en ce qui concerne le réseau de drainage, les caniveaux : bons (5%) ; défectueux (20%), disparu (3%) et inexistant (67%) ; les égouts : bons (3%) ; défectueux (5%) ; disparu (17%) et inexistant (70%).

C'est profondément dans cette classification que l'on peut comprendre le style inégalitaire et inéquitable de l'aménagement de la ville de Kinshasa structuré sur une société de juxtaposition et de marginalisation de la majorité de la population

Il sied de noter que plus la ville de Kinshasa s'étend sans contrôle dans un système d'urbanisation de pauvreté massive, plus surgissent des quartiers en dehors du plan d'aménagement urbain, et au départ sans disposition légale. Ce sont des quartiers spontanés. Les uns sont finalement reconnus par les pouvoirs publics et validés par eux, les autres restent des quartiers pirates. Ces quartiers précaires existent malheureusement dans toutes les communes de Kinshasa sauf la commune de la Gombe, l'ancienne cité européenne. Ces quartiers non urbanisés appelés les squattings, les bidonvilles, les taudis, les manzanzavilles, se caractérisent essentiellement par l'absence de l'urbanisation moderne précisément le manque quasi-total des ouvrages d'assainissement urbain.

Tous les quartiers urbanisés ou planifiés depuis l'époque coloniale grâce aux institutions telles que l'Office des Cités Africaines, OCA, Fonds d'Avance, Fonds du Roi, Fonds du Bien-Etre Indigène, Office National de Logement, LOGEC, CNECI, qui ont fait la fierté urbanistique de la Métropole ont vu et continuent encore à voir leur réseau d'assainissement resté insuffisant, se dégrader, devenir défectueux, pire disparaître. Aucune Commune n'est exemptée. Faute d'urbanisation totale, moderne et planifiée mais alors intégrée au plan de développement de Tout le Territoire national, les opérations techniques d'assainissement sont sporadiques, spontanées, non planifiées, improvisées. Bien plus, ces opérations ne sont pas régulièrement suivies ni évaluées. Conséquence, les rives des rivières et les caniveaux de la ville sont devenus des décharges anarchiques, des matières fécales, usées, ménagères et industrielles et autres déchets de toute nature. S'y ajoutent des dunes de sable, détritiques et déjections animales, ferrailles, morceaux de bois même des cadavres.

A Kinshasa, la Mégapole, tout hormis, la ville dite européenne (Gombe), sinon de plus en plus dans l'essentiel, n'est qu'une fantaisie de l'auto construction spontanée et anarchique dressée en violation des normes officielles urbanistiques ou foncières soit par l'Etat ou ses agents qui prétendent agir au nom de ce dernier.

5 Discussion

On peut se référer aux explications fournies par Lucie Sauvé et Hélène Godmaire, qui notaient : « La vie d'aujourd'hui se déroule dans un milieu coupé de la nature et à un rythme excessif, favorisant peu la prise de conscience, les citoyens envahis par les tâches quotidiennes et concentrés sur la réponse à leurs besoins immédiats, disposent de peu de temps et d'énergie pour penser au futur et à la nature et se préparer à des événements qui pourront survenir dans l'avenir. »

La population de Kinshasa particulièrement, comme sa classe dirigeante, a perdu les contacts avec la nature et le patrimoine traditionnel se soumettant totalement à des modèles de vie et du savoir de l'Occident.

C'est le cas aussi du géographe urbaniste RP Jésuite J Denis qui affirme qu'« une ville n'étant pas un certain nombre des maisons juxtaposées, elle suppose un site urbain assaini et aménagé, des infrastructures établies, des services publics organisés, un équipement commercial et social, enfin la solution de ces problèmes multiples et complexes ».

La confusion actuelle qui consiste à attribuer l'urbanisation à n'importe quel site de Kinshasa, principalement, la Ville alors qu'il git dans la misère digne de squatting, est à la fois irresponsable et dangereuse. Cette confusion est dangereuse par le fait qu'on présente les quartiers-squattings comme urbains et urbanisés.

Kinshasa est sous l'emprise de forts contrastes : d'un côté, certes une véritable ville, Métropole et Mégapole dans le sens d'un aménagement urbanistique, c'est la façade de lumière de cette ancienne station devenue capitale ; de l'autre côté, c'est la citadelle de l'urbanisation de pauvreté où prédominent les communes-squattings sans un véritable aménagement urbanistique, c'est la façade, miroir d'une Nation elle aussi classée parmi les plus pauvres du monde.

Nous restons fermement convaincus que dans la conception l'analyse et l'application des solutions durables pour prévenir les atteintes environnementales, seules les stratégies pratiques d'éclat citées ci-haut, toutes planifiées et intégrées mutuellement briseront le mythe de fatalisme qui étouffe la population de Kinshasa, la maintient et la plonge davantage dans un statut éternel et cyclique de sinistre surtout pluvial. Il en résultera l'éclosion de l'urbanisation de civilisation dans la mégapole Kinshasa.

6 Conclusion

Explosion du Boom immobilier, multiplication des projets parcellaires juxtaposés aux sites –squattings et extension spontanée, anarchique et continue de la ville de Kinshasa : sur l'absence de l'urbanisation sans plans d'aménagement urbanistique de la ville de Kinshasa, RP jésuite Jacques Denis a noté : »Ce n'est pas le fait urbain comme tel qu'il faut incriminer, mais plutôt l'imprévoyance ou la politique à courte vue des autorités ou encore la pression injustifiée de certains groupes d'intérêts .Se contenter de suivre les événements est une démission de l'autorité. Rien de tout cela dans la conception et la réalisation des projets de développement de la ville par les pouvoirs publics.

C'est ainsi que la construction des cités modernes pour ne donner que cet exemplaire d'importance déterminante, attire de nouveaux problèmes urbains: constellations des squattings satellitaires, activités de survie amenant la liquidation végétale, le processus érosif, inondations, exode rural, croissance démographique, extension spontanée de la ville, destruction des infrastructures et équipements, insalubrité, pauvreté massive urbaine, pollution, criminalité , la dégénérescence de la ville de Kinshasa. Les pouvoirs publics et la population urbaine sont incapables d'y faire face.

Pour clore, La présente étude, se basant sur les réflexions si profondes sur le destin de la Nation congolaise, est convaincue que seule l'éclosion d'une nouvelle civilisation universelle dont le Congo se hissera comme berceau et bastion peut non seulement sauvegarder les valeurs éthiques.

REFERENCES

- [1] Les Ateliers provinciaux de formation à la Gestion et à la Prévention des catastrophes organisés du 06-08 décembre 2000 (2000) Centre Nganda dans la Commune de Kintambo à Kinshasa ; Rapport p. 5..
- [2] Fumunzanza, (2008) Kinshasa, d'un quartier à l'autre, Edition, L'Harmattan, Paris, France.
- [3] Lelo K.J.G., (sd) Etat des lieux environnemental & social des sites des stations de transfert dans la province de Kinshasa – zone II. Rapport inédit
- [4] Loi no 8 /016 du 7 Octobre 2008 sur l'aménagement urbain

- [5] Lumenga Neso Kiobe, A, (1995) Kinshasa, Genèse et sites historiques-Imprimerie AGB, Kinshasa
- [6] Mukuba Mfunu (2011) L'aménagement du territoire de la RDC, Exposé du 6 Septembre 2011 à la 2^e Edition de l'Université Internationale de la REDD+ de la RDC. Kinshasa Gombe
- [7] Nzuzi Lelo Francis (2008) Kinshasa Ville et Environnement.
- [8] Van Moorsel, H, CICM (1968) L'Atlas Préhistorique de la Plaine de Kinshasa. Université de Louvanium. Publications Universitaires Kinshasa.
- [9] Denis, J, (1958) Le phénomène urbain en Afrique centrale, mémoire n°8, nouvelle série ARSC, Tome XIX, FASC 1, classe des sources morales et politiques, Bruxelles
- [10] De Saint Moulin L (1976) La contribution à l'histoire de Kinshasa (II). Les étapes de la croissance au XX^e siècle. Zaïre-Afrique, novembre, 16^e année n°109.